



Limousin



Je crée un atelier ovin sur mon exploitation

QUESTIONS/RÉPONSES



Sur le territoire Limousin, un élevage ovin sur 2 est dans une exploitation mixte, en association le plus souvent avec des bovins viande. Cette situation s'explique par une très bonne complémentarité entre les deux ateliers.

Grâce à sa souplesse pour agneler à différentes périodes de l'année, la brebis

est très complémentaire d'une autre production dans l'utilisation des ressources fourragères et la répartition du travail.

UNE PRODUCTION POUR DIVERSES SITUATIONS...

- Je crée mon exploitation avec une troupe ovine
- Je cherche une production en complément :
 - du bovin viande
 - d'un atelier hors sol
 - d'une diversification
 - d'une activité salariéesuite à un agrandissement de la surface ou à l'arrivée d'une main d'œuvre supplémentaire.

... QUI APPORTE DE RÉELLES SOLUTIONS AU SEIN D'UNE EXPLOITATION



Pour s'organiser dans son travail

Il est possible de planifier les dates d'agnelages en fonction des travaux des autres ateliers ou bien d'une activité à l'extérieur.



Pour gérer sa trésorerie et sécuriser son revenu

En production ovine, le cycle est court, et les ventes démarrent 8 mois après les premières mises en lutte. Ainsi, les rentrées d'argent rapides aident à mieux gérer la trésorerie. Avec deux productions, en cas de crise de l'une d'elles, l'éleveur est moins dépendant, son revenu sera plus sécurisé.



Pour valoriser et apporter de la valeur ajoutée aux surfaces

Le déprimage et le pâturage hivernal des surfaces participent à améliorer la qualité des prairies et des fourrages récoltés. La brebis par sa faculté à exploiter l'herbe à pâturer utilise tous types de surface disponible (dérobées, parcours des volailles, vergers...).



Pour donner facilement une place à un nouvel associé dans un Gaec ou une EARL

... QUI EST EN PHASE AVEC LA SOCIÉTÉ



**Contribution à
l'ouverture des paysages
et à l'attractivité des
territoires**

Sur le territoire Limousin, 90 % de la Surface Agricole Utile (SAU) est en herbe et l'élevage ovin représente une source essentielle de mise en valeur de ces pâturages, excellents **pièges à carbone**.



**Entretien des zones
sensibles**

L'élevage ovin, remarquable par sa capacité à valoriser les différents territoires, de la Basse Marche au Plateau de Millevaches en passant par le Haut Limousin (parcours, tourbières, landes...), est **garant de la biodiversité**.



**Avec une excellente
image**

Son élevage resté traditionnel correspond aux attentes du citoyen et à la représentation que se fait le grand public.

... QUI EST MODERNE DANS SES PRATIQUES



**Bénéficiant des dernières
technologies**

Avec la possibilité de mécaniser les tâches, un atelier ovin vous garantit de bonnes conditions de travail. Parcs de contention, aménagements des bâtiments, suivi informatique du troupeau grâce aux boucles électroniques, distribution automatisée des aliments, paillage mécanisé... Les outils ne manquent pas !

➤ Principaux chiffres clés de la filière

**1 450 éleveurs ovins
320 000 brebis**

Sur le territoire Limousin
(Source : AO 2016 – Limousin)

4 agneaux sur 10

C'est le nombre d'agneaux produits
en France par rapport
au nombre d'agneaux
consommés dans l'hexagone

**75 % des brebis engagées
dans des OP**

Une commercialisation facile avec une
filière organisée, des abattoirs, des
Organisations de Producteurs (OP)...

Pour vous aider à concrétiser votre projet, des règles à retenir :

- le choix de la conduite du troupeau doit permettre la cohérence entre le nombre de brebis et le nombre d'Ha ;
- lorsque l'élevage ovin est associé à une autre activité, il faut :
 - o un système de production simple (au maximum deux périodes d'agnelage),
 - o un seul mode de finition des agneaux : agneaux d'herbe ou de bergerie.



Plusieurs fiches correspondant à différentes tailles d'ateliers ovins sont jointes à ce dossier. Tous ces scénarios respectent les principes de l'Agro-écologie basés sur les performances économique, sociale et environnementale. Dans les pages suivantes vous trouverez également les questions à se poser pour concrétiser votre projet.

SE POSER LES BONNES QUESTIONS



L'objectif de cette fiche est de répondre aux questions essentielles que chaque futur éleveur se pose avant de mettre en place son atelier ovin.

Combien dois-je acheter de brebis ?



Bien sûr, pour décider du nombre de brebis à acquérir afin de dégager le revenu souhaité, un calcul sera réalisé en tenant compte de la surface et de la main d'œuvre disponibles ainsi que des capacités d'investissement.

Dans le cadre d'un troupeau complémentaire, il faut compter 100 à 150 brebis pour obtenir un minimum de rentabilité économique et au moins 200 à 250 brebis lorsqu'il y a des investissements à amortir. A titre de comparaison avec la production bovine, un atelier de 150 brebis équivaut à un effectif de 16 vaches en production de broutards. Dans le cadre d'un élevage spécialisé, il faut partir avec au moins 400 brebis pour une personne.

De quelle surface j'ai besoin pour nourrir un troupeau ?

En Limousin, on compte en moyenne **6 à 8 brebis par hectare, soit une surface d'une vingtaine d'ha pour un troupeau de 150 brebis**, suivant le potentiel agronomique de l'exploitation.

Pour assurer l'alimentation hivernale, il faut être en mesure de récolter 150 kg de fourrage par brebis si l'on veut conduire son troupeau au maximum au pâturage, et 250 kg si les lactations et l'élevage des agneaux se font en bergerie.

Le pâturage hivernal, la conduite des lactations à l'herbe, le déprimage, le pâturage des dérobées sont autant de possibilités de valoriser les surfaces par les brebis et donc d'augmenter le chargement.



Comment alimenter les brebis et les agneaux ?

La brebis est un ruminant, la base de son alimentation est **de l'herbe pâturée et du fourrage stocké** : foin, enrubannage, ensilage. Les trois modes de conservation sont possibles.

Pour obtenir une ration équilibrée, on distribue aux brebis comme aux agneaux en complément du fourrage des aliments tels que des céréales ou des aliments du commerce. Pour tendre vers plus d'autonomie et suivant les surfaces dont on dispose, des céréales ou du méteil peuvent être produits sur l'exploitation à condition d'atteindre des rendements suffisants.

Agneaux d'herbe ou de bergerie ?

Les agneaux consomment foin, paille ou herbe selon qu'ils sont élevés en bergerie ou à l'herbe ; tout dépend des périodes d'agnelage. Seuls les agneaux nés au printemps et élevés à l'herbe peuvent être finis sur des prairies. Pour cela, deux critères sont à prendre en compte pour décider du mode de finition :

- **La qualité des prairies** : Les besoins de croissance des agneaux sont élevés, il est donc nécessaire de leur réserver des prairies de bonnes qualités (prairies temporaires riches en légumineuses) ;
- **La surface disponible** : après sevrage, les agneaux pâturent les repousses à raison de 20 à 25 agneaux par ha.



L'alimentation est la principale charge opérationnelle d'un atelier ovin.

Quel bâtiment je dois prévoir pour loger le troupeau ?

Plusieurs possibilités :

- Aménagement d'un bâtiment existant
- Construction d'un tunnel ou d'un bâtiment en dur



Gain de temps et conditions de travail doivent être le fil conducteur :

Outre les normes techniques à respecter (m² par animal et place à l'auge...) pour le confort de l'animal et l'accès à l'alimentation sans concurrence, la conception et l'aménagement du bâtiment doit permettre à l'éleveur de réaliser le travail au quotidien, y compris les interventions sur le troupeau le plus facilement possible.

Ne pas oublier de prévoir en plus du logement des brebis et des agneaux :

- **Un système de contention** des animaux pour réaliser les différentes interventions (tri des animaux, taille des onglons, traitements, échographie...)
- **Le logement des béliers** : pour réaliser un effet bélier afin d'avoir un maximum de brebis gestantes et un agnelage regroupé, les brebis et les béliers sont séparés (bâtiments différents) pendant 2 mois.
- **Le stockage du fourrage et des aliments**



C'est le montant de l'annuité de l'emprunt bâtiment, dans le cas d'ateliers complémentaires, qui impactera le plus le niveau de rentabilité de l'atelier.

Quelles sont les clôtures adaptées aux ovins ?

Deux modèles de clôtures fixes existent :

- **Le grillage à mouton, appelé Ursus**, est le plus couramment utilisé. Particulièrement fiable aussi bien pour les brebis que les agneaux, il est adapté à tous les types de terrains. Sa durée de vie est au minimum de 15 ans sans entretien annuel. En revanche son coût dépasse de 2 à 3 fois celui d'une clôture fixe électrique et sa durée de pose est beaucoup plus longue.
- **La clôture électrique fixe à fils lisses** fait de plus en plus d'adeptes pour son coût et sa rapidité de pose. C'est aussi une solution efficace pour faire des parcs **aussi bien adaptés au pâturage des bovins que des ovins**. Une fois qu'ils ont intégré la peur du courant, les animaux adultes respectent la limite de la clôture électrique, mais il faut l'entretenir tous les ans pour éviter les « mises à la masse ». Cela reste par contre moins vrai pour les agneaux ou des animaux non initiés.

Deux modèles de clôtures mobiles existent :

- **Le Kit clôture mobile électrique**, composé de fils lisses ou de cordons et de piquets en fibres de verre, plastique ou métal.
- **Le filet électrique**

Les clôtures électriques mobiles sont mises en place pour une durée limitée :

- Pour recouper des prairies en pâturage tournant pour une meilleure gestion
- Dans l'attente de réalisation de clôtures fixes
- Pour utiliser temporairement un territoire



Grillage à mouton, clôture électrique fixe ou mobile peuvent être complémentaires sur la même exploitation.



Comment constituer un cheptel ovin ?



Pour faire face aux investissements engagés, l'effectif du cheptel doit être atteint au terme de la 3^{ème} année.

Démarrer avec 50 % de cet objectif reste un bon compromis pour mettre en place le système de production et se familiariser avec. Les années suivantes, compléter le troupeau avec l'achat d'agnelles pour atteindre une bonne pyramide des âges et obtenir rapidement un cheptel productif.

Les résultats à venir de l'atelier dépendent fortement de la qualité des animaux achetés. Un bon investissement rime avec **potentiel génétique** des brebis (prolificité et valeur laitière) et des béliers (valeur d'élevage et qualité bouchère). À cela doit s'ajouter une connaissance précise de **l'état sanitaire**, d'où l'importance de bien choisir l'exploitation d'origine des animaux.

Pour éviter d'acquérir des animaux « tout venant », il faut réserver les agnelles le plus tôt possible et se déplacer dans les élevages.

Quelle race choisir ?

Trois types de race existent :

- Rustique, facile à conduire et valorisant tout type de territoire ;
- Herbagère, valorisant bien le pâturage et productrice d'agneaux bien conformés ;
- Prolifique, adaptée au système désaisonné et intensif.



Une des clés de réussite de mise en place d'un atelier ovin est d'acquérir dès le départ un troupeau le plus homogène possible et performant.

La démarche à suivre est de demander conseil à un technicien et de visiter des élevages pour choisir la race adaptée à son projet.



La période d'agnelage que vous choisirez influera sur votre choix de race et inversement, car toutes les races ne désaisonnent pas. Si vous souhaitez avoir des mises-bas en contre saison et obtenir les résultats techniques attendus, il faudra en tenir compte pour que ces mises-bas se déroulent aux dates voulues.



Combien de béliers j'ai besoin d'acheter ?



Prévoir :

- pour le troupeau : 35 à 40 brebis et 20 à 25 agnelles par bélier en saison de reproduction
- par lot en lutte désaisonnée naturelle = 20 à 25 brebis par bélier
- par lot en lutte synchronisée = 4 à 5 brebis par bélier

Est-ce que je prends des risques au niveau parasitaire à faire pâturer des brebis sur mes parcelles bovines ?

Concernant les strongles gastro-intestinaux, les deux espèces de parasites sont différentes et concurrentes. Il n'y a donc pas de risque de contamination entre les deux productions.

En revanche, pour la douve, les espèces sont communes. Aussi, pour le pâturage, il faut en pratique :

- au printemps et en été, prévoir des parcelles différentes pour les ovins et les bovins,
- en automne et en hiver, faire pâturer, après leur dernier passage, les parcelles des bovins par les moutons.

Comment vais-je renouveler le troupeau ?

Le renouvellement des brebis

20 % du troupeau doit être renouvelé chaque année.



Deux solutions se pratiquent :

- **Le renouvellement interne**, le plus courant ;
- **Le renouvellement par achat** : cette solution est plus simple pour un atelier ovin annexe d'une autre production, car souvent tous les agneaux y sont destinés à la boucherie. Le choix génétique des béliers se fait alors uniquement sur les critères de « croissance » et de « qualité bouchère ».

Lorsque l'on travaille avec un cheptel de souche en F1 (croisement de 2 races pures), l'achat des agnelles de renouvellement a lieu chaque année chez le même producteur, situation plus sécurisante d'un point de vue sanitaire et plus confortable commercialement (le vendeur est assuré d'avoir un client et les agnelles sont réservées tous les ans).

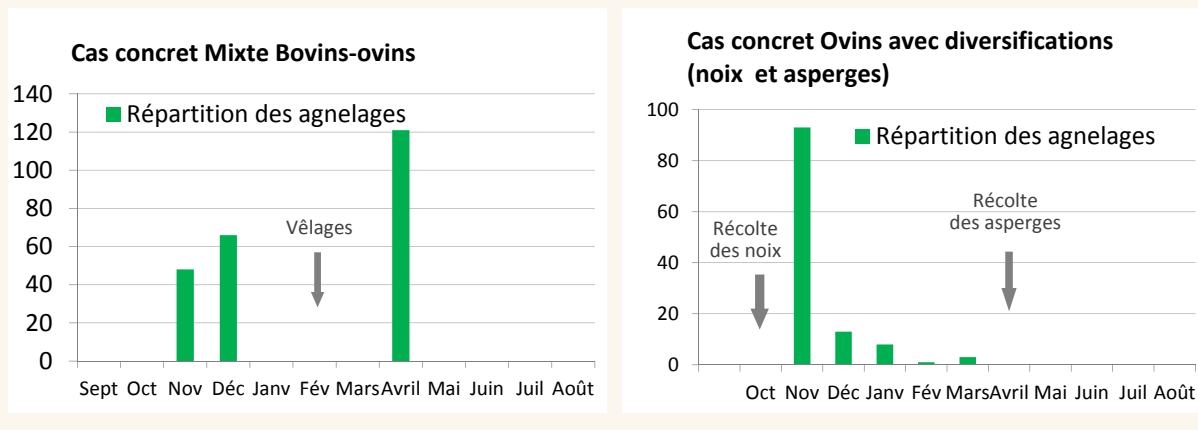
Le renouvellement des béliers se fait par achat à l'extérieur. Acheter un bélier sélectionné : il produit 250 à 500 agneaux dans sa carrière. Il faut donc être très vigilant sur ses performances.

Quand faire agneler les brebis?

Lorsqu'il y a d'autres ateliers ou activités, la période d'agnelage doit être programmée lorsque la main-d'œuvre sur l'exploitation n'a pas d'autres priorités.

En fonction des surfaces et de la main d'œuvre disponible, on décide de la conduite de son troupeau (périodes d'agnelage et alimentation) et non l'inverse.

Quelques exemples de périodes d'agnelages :



Où vendre mes agneaux ?

Plusieurs structures de commercialisation existent sur le territoire Limousin et assurent le ramassage et la commercialisation de vos agneaux, quel que soit le lieu de votre exploitation.

Pour les connaître, se renseigner auprès des conseillers des Chambres d'Agriculture.

Est-ce-que j'ai un moyen de mieux valoriser mes agneaux ?

En Limousin, 75% des éleveurs sont adhérents à des Organisations de Producteurs (OP). 65% du cheptel ovin Limousin est engagé dans une filière sous Signe d'Identification de la Qualité et de l'Origine (SIQO = IGP, label, ...).

Economiquement, un éleveur gagne à s'engager en filière qualité. Il peut réaliser **une plus-value de l'ordre de 0,5 €/kg de carcasse** pour tout agneau vendu sous signe de qualité.

Qui dois-je contacter pour créer un atelier ovin ?

Comme pour tout projet sur une exploitation, sa mise en place passe par la réalisation d'une **étude technico-économique**. Celle-ci réalisée avec **un conseiller**, permet de choisir le système ovin le plus cohérent pour l'exploitation.

Les questions vues précédemment comme le choix des races, l'alimentation, les périodes de production mais également l'organisation du travail et les équipements seront approfondies. L'étude permet aussi de calculer une marge brute prévisionnelle et de chiffrer le montant total des investissements.



Consulter les fiches jointes à ce document.

Dois-je me former ?



Pour démarrer sereinement la production ovine et ne pas fragiliser l'exploitation par des erreurs techniques, une formation spécifique est indispensable. Pour acquérir des compétences, **plusieurs solutions existent** (cursus de formation spécialisé, stages en exploitation, informations à collecter sur des sites internet spécialisés...).

Il ne faut pas hésiter à rencontrer des éleveurs ovins déjà en place. Le technicien peut vous donner des adresses.

La zone géographique du Limousin ne manque pas de formation au métier (lycées agricoles avec troupeau ovin, Certificat de Spécialisation Ovin...), de structures et d'événements au service des éleveurs et de la filière (le CIIRPO*, le salon Tech'ovin tous les 2 ans, des journées portes ouvertes...).

*CIIRPO : Centre Interrégional d'Information et de Recherche en Production Ovine



« La production ovine est intéressante car il y a toujours quelque chose à améliorer. »

« Bien commencer est une des clés pour réussir la mise en place de son atelier ovin »



« Goût et motivation pour l'élevage permettront à l'éleveur d'acquérir très facilement les bases techniques pour réussir. »



« N'oubliez pas de dresser un chien de troupeau, votre meilleur allié ! »



QUELQUES REPÈRES DE MONTANTS D'INVESTISSEMENTS (EN 2016)



Construction bâtiments (aménagement inclus)	350 à 550 €/brebis
Aménagement bâtiments existants	80 à 100 €/brebis
Parc de contention fixe	3000 à 5000 €
Achat d'agnelles de bonne valeur génétique	130 à 150 €/femelle
Achat de brebis	100 à 130 €/ femelle
Achat de béliers inscrits	450 à 550 €/ bélier
Clôtures (électrique ou fixe)	1 à 2 €/mL
Chien de troupeau	400 €/chiot

L'AIDE OVINE DANS LE CADRE DE LA PAC

L'aide ovine a été revalorisée dans le cadre de la réforme de la PAC en 2014. Elle est accessible aux éleveurs qui détiennent plus de 50 femelles éligibles avec une productivité supérieure à 0.5 agneau vendu/brebis. Le montant de l'aide de base évolue, chaque année, en fonction du nombre de demandes. Le montant des majorations est fixe.



A partir de 2017

Aide de base	14 à 15 €
+ Complément pour les 500 1 ^{ères} brebis	2 €
+ Majoration (contractualisation/vente directe)	9 €
+ Majoration nouvel éleveur	6 €

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2016

ISSN : 2416-9617 - Référence Idele : 00 16 602 017 - ISBN : 978-2-36343-777-8 - Mise en page : Katia Brulat (Institut de l'Élevage)

Crédit photos : JC Dupuy, S.Denis, LM.Cailleau

Ont contribué à ce document

- Sylvie Denis - Chambre d'Agriculture de la Corrèze – sylvie.denis@correze.chambagri.fr
- Danielle Sennepin - Chambre d'Agriculture de la Creuse - danielle.sennepin@creuse.chambagri.fr
- Marie-Line Barjou - Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne - ml.barjou@haute-vienne.chambagri.fr

Coordination

- Louis-Marie Cailleau - Chambre Régionale d'agriculture Nouvelle Aquitaine/rattaché Institut de l'Élevage, louis-marie.cailleau@idele.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

Ce programme bénéficie des financements provenant du CASDAR, du FEADER et de la Région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes



Création d'un atelier de 150 brebis avec production d'agneaux de bergerie



Ce projet peut être mis en place quelle que soit la zone géographique et sur tout type de surface, du fait de l'élevage des agneaux en bergerie. Les races de brebis les mieux adaptées pour ce type d'atelier sont des brebis rustiques, des F1 limousine ou des brebis qui désaisonnent naturellement.

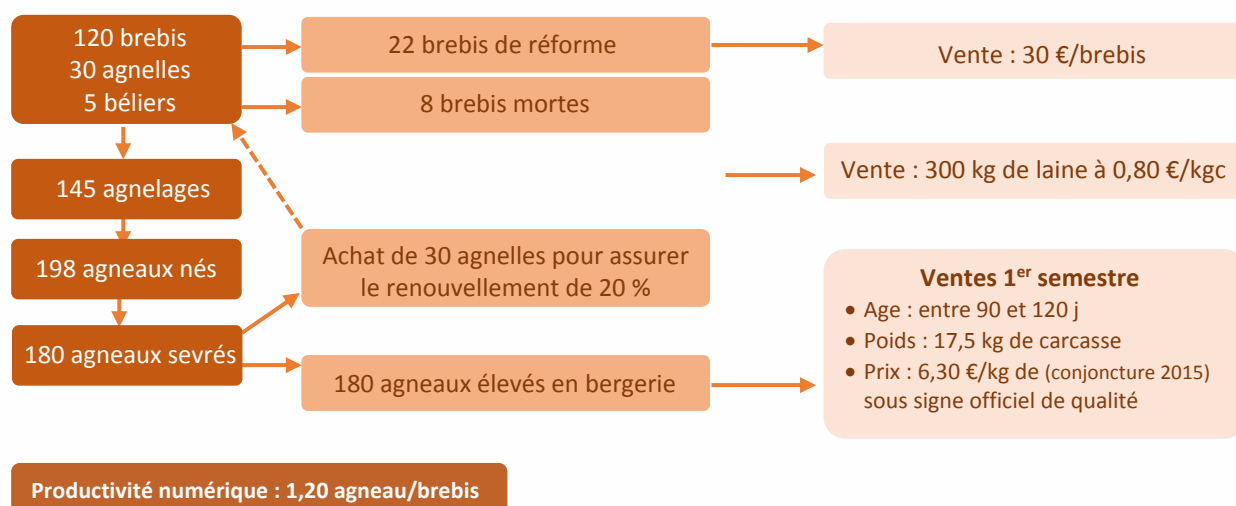
LES MOYENS DE PRODUCTION

- **Surface nécessaire** : 20 ha d'herbe – Chargement de 7,5 brebis/ha ou 1,12 UGB/ha
- **Cheptel** : 150 brebis
- **Main d'œuvre** : 0,25 UTA
- **Bâtiments** : bergerie pour l'agnelage, la lactation des brebis et l'engraissement des agneaux

LA CONDUITE DU TROUPEAU

Reproduction

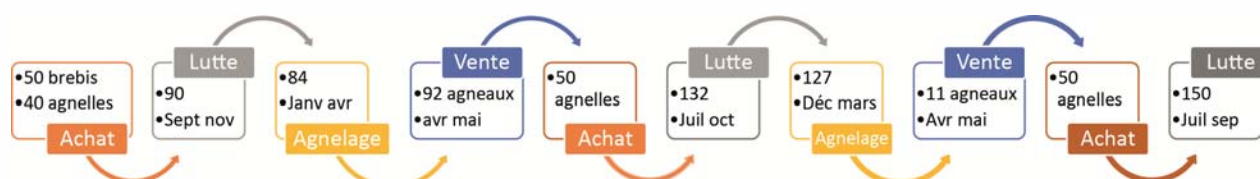
L'objectif est une seule période d'agnelage en hiver. Les brebis agnèlent en novembre-décembre et les agnelles sont légèrement décalées pour un agnelage fin janvier.



Alimentation

- Pâturage des brebis à l'entretien et en lutte
- Besoins en fourrage stocké : 250 kg de foin/brebis soit 8 à 10 ha fauchés
- Besoins en concentré : 145 kg de concentré par brebis (couple mère agneau)

LA CHRONOLOGIE DU PROJET



LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Produits atelier				Charges atelier			
20 238 €				9 420 €			
	Nb	Prix unit.	Total		Nb	Prix unit.	Total
Agneaux bergerie	180	110 €	19 800 €	Alimentation	150	44 €	6 600 €
Brebis réforme	22	30 €	660 €	Frais vétérinaire	150	4 €	600 €
Laine	300	0,80 €	240 €	Frais d'élevage	150	6,8€	1 020 €
Aide ovine	150	26,25 €	3 938 €	Charges SFP	20	30 €	600 €
Achat agnelles	30	130 €	- 3900 €	Achat paille	-	-	600 €
Achat bélier	1	500 €	- 500 €				
Marge brute = 10 818 €							

LE MATÉRIEL

La maîtrise du poste mécanisation est primordiale pour la rentabilité de l'atelier. S'il est complémentaire à un autre atelier herbivore (mixte ovin-bovin), l'amortissement du matériel existant n'en sera que meilleur. Par contre, acheter le matériel pour des petites structures peut vite devenir prohibitif et difficilement amortissable. Le tableau ci-dessous donne une évaluation des travaux sur les surfaces qui peuvent être externalisés (entraide ou entreprises de travaux agricoles). Evaluer les tâches est donc un préalable pour faire le bon choix : achat de matériel ou externalisation des travaux.

Travaux	Quantité à réaliser	Coût de la tâche externalisée
Récolte foin	8 ha/an	1 250 € (156 €/ha)
Curage et épandage du fumier	75 T/an soit 4 ha	372 € (40 €/épandeur 8 T)
Renouvellement de prairies	2 ha /an	250 € (125 €/ha)
Gyrobroyage et entretien des haies	Suivant l'exploitation	30 à 38 €/ha

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2016 - Crédit photos : JC Dupuy, Sylvie Denis, LM. Cailleau

ISSN : 2416-9617 - Référence Idele : 00 16 602 017 - ISBN : 978-2-36343-777-8 - Mise en page : Katia Brulat (Institut de l'Élevage)

Ont contribué à ce document

- Sylvie Denis - Chambre d'Agriculture de la Corrèze – sylvie.denis@correze.chambagri.fr
- Danielle Sennepin - Chambre d'Agriculture de la Creuse - danielle.sennepin@creuse.chambagri.fr
- Marie-Line Barjou - Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne - ml.barjou@haute-vienne.chambagri.fr

Avec la collaboration de :

- François Dousson - Chambre d'agriculture de la Corrèze
- Pierre Lépée - Chambre d'agriculture de la Creuse

Coordination :

- Louis-Marie Cailleau - Chambre Régionale d'agriculture Nouvelle Aquitaine/rattaché Institut de l'Élevage, louis-marie.cailleau@idele.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

Ce programme bénéficie des financements
provenant du CASDAR, du FEADER et de
la Région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes



Création d'un atelier de 200 brebis avec production d'agneaux d'herbe



Cet itinéraire est uniquement adapté en zone herbagère et dans les exploitations mixtes avec des bovins. Des pâtures de qualité sont nécessaires pour assurer la lactation des brebis et la finition des agneaux. Pour une conduite à l'herbe économe il faut choisir des brebis jeunes avec un bon potentiel laitier type charollais, texel, suffolk.

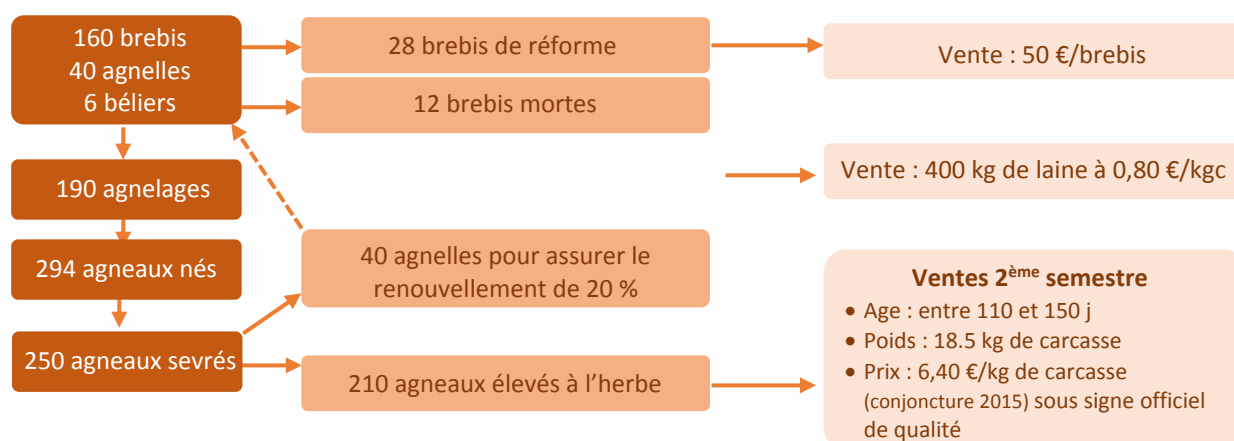
LES MOYENS DE PRODUCTION

- **Surface nécessaire** : 27 ha dont 2 Ha céréales – Chargement de 8 brebis/ha ou 1,2 UGB/ha
- **Cheptel** : 200 brebis
- **Main d'œuvre** : 0,4 UTA
- **Bâtiments** : bergerie pour l'agnelage

LA CONDUITE DU TROUPEAU

Reproduction

Les brebis sont luttées à l'automne pour un agnelage au printemps : en mars pour les brebis et en avril pour le lot d'agnelles.

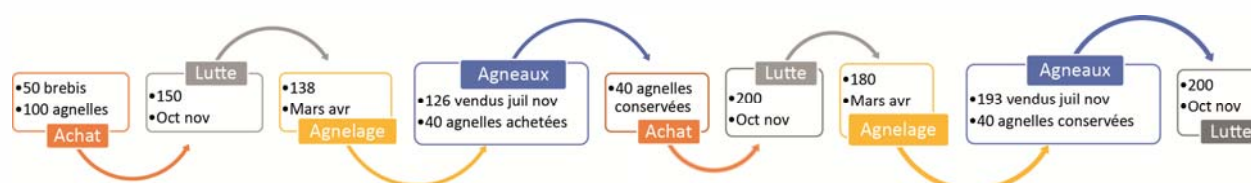


Productivité numérique : 1,25 agneau/brebis

Alimentation

- Pâturage des brebis en lactation et des agneaux en finition
- Besoins en fourrage stocké : 140 kg de foin/brebis soit 7 à 8 ha fauchés
- Besoins en concentré : 105 kg de concentré/brebis (couple mère agneau) dont 40 kg autoconsommés.

LA CHRONOLOGIE DU PROJET



LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Produits atelier 31 118 €				Charges atelier 10 100 €			
	Nb	Prix unit.	Total		Nb	Prix unit.	Total
Agneaux d'herbe	210	118 €	24 780 €	Alimentation	200	24 €	4 800 €
Brebis réforme	28	50 €	1 400 €	Frais vétérinaire	200	6 €	1 200 €
Laine	400	0,80 €	320 €	Frais d'élevage	200	7,3 €	1 460 €
Aide ovine	195	26,25 €	5 118 €	Charges SFP	25	80 €	2 000 €
Achat bélier	1	500 €	- 500 €	Charges céréales	2	320 €	640 €
Marge brute = 21 018 €							

LE MATÉRIEL

La maîtrise du poste mécanisation est primordiale pour la rentabilité de l'atelier. S'il est complémentaire à un autre atelier herbivore (mixte ovin-bovin), l'amortissement du matériel existant n'en sera que meilleur. Par contre, acheter le matériel pour des petites structures peut vite devenir prohibitif et difficilement amortissable. Le tableau ci-dessous donne une évaluation des travaux sur les surfaces qui peuvent être externalisés (entraide ou entreprises de travaux agricoles). Evaluer les tâches est donc un préalable pour faire le bon choix : achat de matériel ou externalisation des travaux.

Travaux	Quantité à réaliser	Coût de la tâche externalisée
Récolte foin	8 ha/an	1250 € (156 €/ha)
Curage et épandage du fumier	100 T/an soit 5 ha	496 € (40 €/épandeur 8 T)
Renouvellement de prairies	2 ha /an	250 € (125 €/ha)
Céréales	2 ha /an	884 € (442 €/ha)
Gyrobroyage et entretien des haies	Suivant l'exploitation	30 à 38 €/ha

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2016 - Crédit photos : JC Dupuy, Sylvie Denis, LM. Cailleau

ISSN : 2416-9617 - Référence Idele : 00 16 602 017 - ISBN : 978-2-36343-777-8 - Mise en page : Katia Brulat (Institut de l'Élevage)

Ont contribué à ce document

- Sylvie Denis - Chambre d'Agriculture de la Corrèze – sylvie.denis@correze.chambagri.fr
- Danielle Sennepin - Chambre d'Agriculture de la Creuse – danielle.sennepin@creuse.chambagri.fr
- Marie-Line Barjou - Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne – ml.barjou@haute-vienne.chambagri.fr

Avec la collaboration de :

- François Dousson - Chambre d'agriculture de la Corrèze
- Pierre Lépée - Chambre d'agriculture de la Creuse

Coordination :

- Louis-Marie Cailleau - Chambre Régionale d'agriculture Nouvelle Aquitaine/rattaché Institut de l'Élevage, louis-marie.cailleau@idele.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

Ce programme bénéficie des financements
provenant du CASDAR, du FEADER et de
la Région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes



Création d'un atelier de 250 brebis avec production d'agneaux de bergerie



Ce projet peut être mis en place quelle que soit la zone géographique et sur tout type de surface, du fait de l'élevage des agneaux en bergerie. Les races de brebis les mieux adaptées pour ce type d'atelier sont des brebis rustiques ou des brebis qui désaisonnent naturellement.

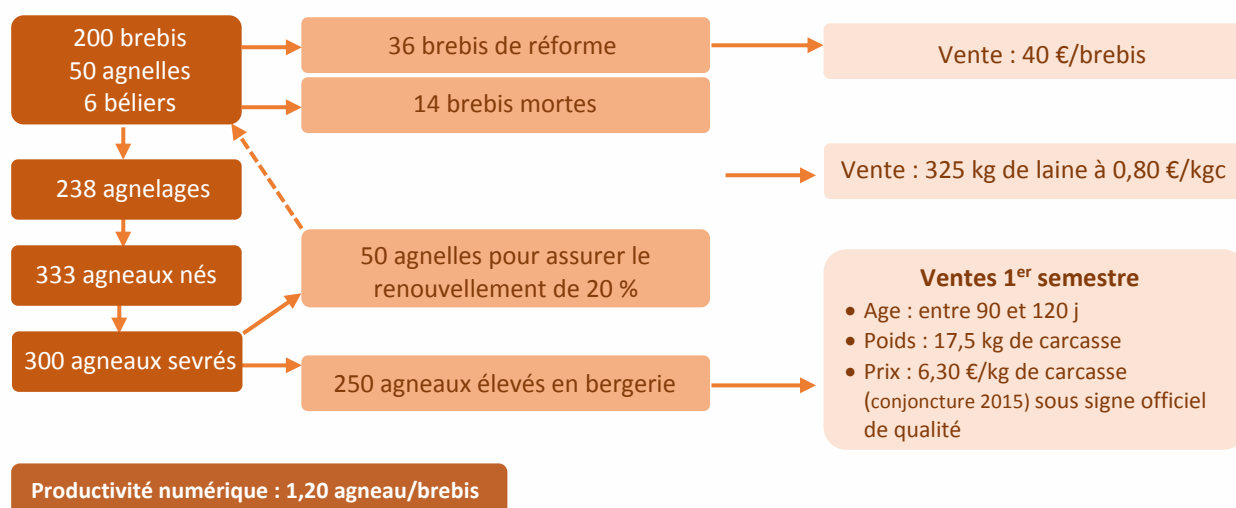
LES MOYENS DE PRODUCTION

- **Surface nécessaire** : 30 ha d'herbe – Chargement de 8 brebis/ha ou 1,2 UGB/ha
- **Cheptel** : 250 brebis
- **Main d'œuvre** : 0,5 UTA
- **Bâtiments** : bergerie pour l'agnelage, la lactation des brebis et l'engraissement des agneaux

LA CONDUITE DU TROUPEAU

Reproduction

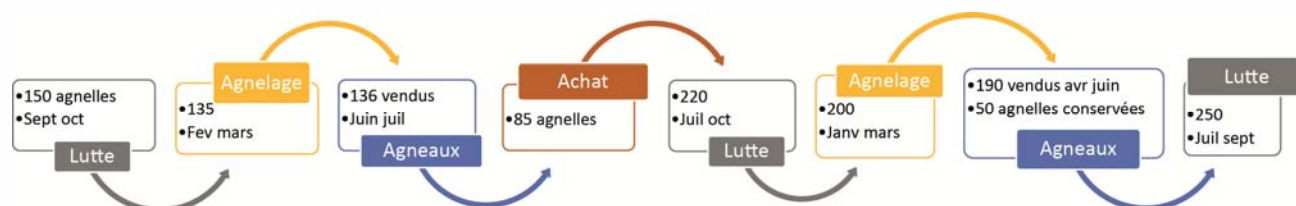
Les mises-bas se déroulent en 2 lots maximum d'agnelage, en automne ou en hiver.



Alimentation

- Pâturage des brebis à l'entretien et en lutte
- Besoins en fourrage stocké : 250 kg de foin/brebis soit 16 à 18 ha fauchés
- Besoins en concentré : 145 kg de concentré par brebis (couple mère agneau)

LA CHRONOLOGIE DU PROJET



LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Produits atelier 35 300 €				Charges atelier 16 200 €			
	Nb	Prix unit.	Total		Nb	Prix unit.	Total
Agneaux bergerie	250	110 €	27 500 €	Alimentation	250	44 €	11 000 €
Brebis réforme	36	40 €	1 440 €	Frais vétérinaire	250	4 €	1 000 €
Laine	375	0,80 €	300 €	Frais d'élevage	250	6,8 €	1 700 €
Aide ovine	250	26,25 €	6 563 €	Charges SFP	30	50 €	1 500 €
Achat bélier	1	500 €	- 500 €	Achat paille	-	-	1 000 €
Marge brute = 19 100 €							

LE MATÉRIEL

La maîtrise du poste mécanisation est primordiale pour la rentabilité de l'atelier. S'il est complémentaire à un autre atelier herbivore (mixte ovin-bovin), l'amortissement du matériel existant n'en sera que meilleur. Par contre, acheter le matériel pour des petites structures peut vite devenir prohibitif et difficilement amortissable. Le tableau ci-dessous donne une évaluation des travaux sur les surfaces qui peuvent être externalisés (entraide ou entreprises de travaux agricoles). Evaluer les tâches est donc un préalable pour faire le bon choix : achat de matériel ou externalisation des travaux.

Travaux	Quantité à réaliser	Coût de la tâche externalisée
Récolte foin	16 ha/an	2500 € (156 €/ha)
Curage et épandage du fumier	120 T/an soit 6 ha	595 € (40 €/épandeur 8 T)
Renouvellement de prairies	2 ha /an	250 € (125 €/ha)
Gyrobroyage et entretien des haies	Suivant l'exploitation	30 à 38 €/ha

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2016 - Crédit photos : JC Dupuy, Sylvie Denis, LM. Cailleau

ISSN : 2416-9617 - Référence Idele : 00 16 602 017 - ISBN : 978-2-36343-777-8 - Mise en page : Katia Brulat (Institut de l'Élevage)

Ont contribué à ce document

- Sylvie Denis - Chambre d'Agriculture de la Corrèze – sylvie.denis@correze.chambagri.fr
- Danielle Sennepin - Chambre d'Agriculture de la Creuse – danielle.sennepin@creuse.chambagri.fr
- Marie-Line Barjou - Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne – ml.barjou@haute-vienne.chambagri.fr

Avec la collaboration de :

- François Dousson - Chambre d'agriculture de la Corrèze
- Pierre Lépée - Chambre d'agriculture de la Creuse

Coordination :

- Louis-Marie Cailleau - Chambre Régionale d'agriculture Nouvelle Aquitaine/rattaché Institut de l'Élevage, louis-marie.cailleau@idele.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

Ce programme bénéficie des financements provenant du CASDAR, du FEADER et de la Région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes



Création d'un atelier de 400 brebis avec production d'agneaux d'herbe et de bergerie



Ce projet s'adapte aux installations avec 1 unité de main-d'œuvre et sur une surface d'au moins 60 ha. Il peut se concevoir en individuel ou en création d'un atelier complémentaire au sein d'une société. Pour ce type d'atelier on est plutôt sur de l'agneau conformé, les races de brebis les mieux adaptées sont des brebis croisées herbagères ou des F1 limousine. Pour réussir les luttes de contre saison, il faut éviter les brebis trop saisonnées.

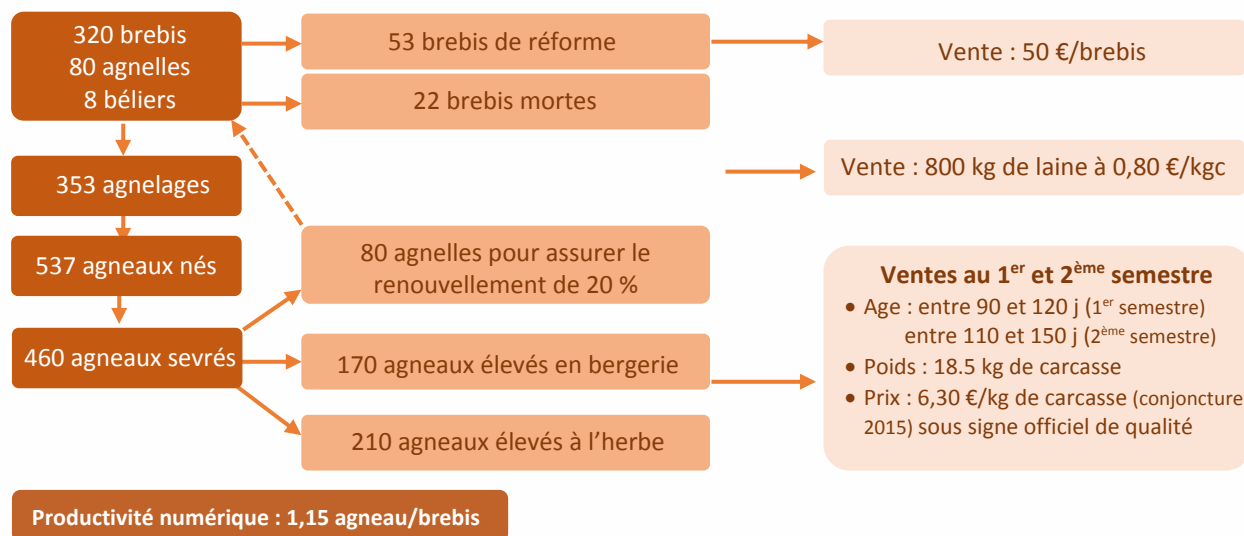
LES MOYENS DE PRODUCTION

- **Surface nécessaire** : 60 ha dont 3,5Ha céréales—Chargement de 7 brebis/ha ou 1,05 UGB/ha
- **Cheptel** : 400 brebis
- **Main d'œuvre** : 1 UTA
- **Bâtiments** : bergerie pour l'agnelage et pour le lot d'hiver, la lactation des brebis et la finition des agneaux

LA CONDUITE DU TROUPEAU

Reproduction

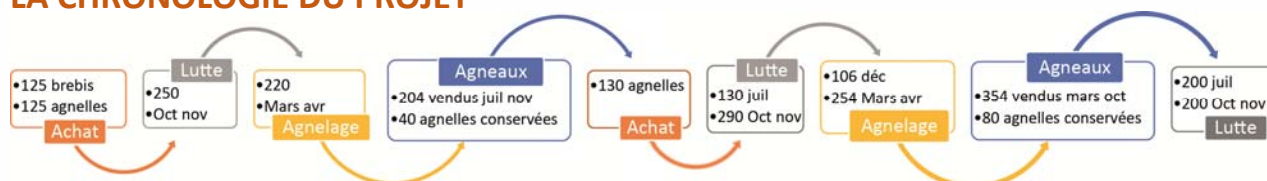
Les mises-bas se déroulent en 3 lots maximum d'agnelage : en hiver, printemps et le lot d'agnelles.



Alimentation

- Pâturage des brebis en lactation et des agneaux nés au printemps
- Besoins en fourrage stocké : 230 kg de foin/brebis soit 27 à 29 ha de foin et d'enrubannage
- Besoins en concentré : 130 kg de concentré/brebis (couple mère agneau) dont 48 kg autoconsommés.

LA CHRONOLOGIE DU PROJET



LES RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

Produits atelier 56 870 €				Charges atelier 23 560 €			
	Nb	Prix unit.	Total		Nb	Prix unit.	Total
Agneaux berg/herbe	380	116 €	44 080 €	Alimentation	400	31 €	12 400 €
Brebis réforme	53	50 €	2 650 €	Frais vétérinaire	400	4 €	1 600 €
Laine	800	0,80 €	640 €	Frais d'élevage	400	9,8 €	3 920 €
Aide ovine	400	26,25 €	10 500 €	Charges SFP	56,5	80 €	4 520 €
Achat bélier	2	500 €	- 1 000 €	Charges céréales	3,5	320 €	1 120 €
Marge brute = 33 310 €							

LE MATÉRIEL

La maîtrise du poste mécanisation est primordiale pour la rentabilité de l'atelier. S'il est complémentaire à un autre atelier herbivore (mixte ovin-bovin), l'amortissement du matériel existant n'en sera que meilleur. Par contre, acheter le matériel pour des petites structures peut vite devenir prohibitif et difficilement amortissable. Le tableau ci-dessous donne une évaluation des travaux sur les surfaces qui peuvent être externalisés (entraide ou entreprises de travaux agricoles). Evaluer les tâches est donc un préalable pour faire le bon choix : achat de matériel ou externalisation des travaux.

Travaux	Quantité à réaliser	Coût de la tâche externalisée
Récolte foin	28 ha/an	4370 € (156 €/ha)
Récolte enrubannage	7 ha /an	1980 € (283 €/ha)
Curage et épandage du fumier	200 T/an soit 10 ha	990 € (40 €/épandeur 8 T)
Renouvellement de prairies	3,5 ha /an	440 € (125 €/ha)
Céréales	3,5 ha /an	1550 € (442 €/ha)
Gyrobroyage et entretien des haies	Suivant l'exploitation	30 à 38 €/ha

Document édité par l'Institut de l'Élevage

149 rue de Bercy – 75595 Paris Cedex 12 – www.idele.fr

Septembre 2016 - Crédit photos : JC Dupuy, Sylvie Denis, LM. Cailleau

ISSN : 2416-9617 - Référence Idele : 00 16 602 017 - ISBN : 978-2-36343-777-8 - Mise en page : Katia Brulat (Institut de l'Élevage)

Ont contribué à ce document

- Sylvie Denis - Chambre d'Agriculture de la Corrèze – sylvie.denis@correze.chambagri.fr
- Danielle Sennepin - Chambre d'Agriculture de la Creuse – danielle.sennepin@creuse.chambagri.fr
- Marie-Line Barjou - Chambre d'Agriculture de la Haute-Vienne – ml.barjou@haute-vienne.chambagri.fr

Avec la collaboration de :

- François Dousson - Chambre d'agriculture de la Corrèze
- Pierre Lépée - Chambre d'agriculture de la Creuse

Coordination :

- Louis-Marie Cailleau - Chambre Régionale d'agriculture Nouvelle Aquitaine/rattaché Institut de l'Élevage, louis-marie.cailleau@idele.fr

INOSYS – RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Un dispositif partenarial associant des éleveurs, et des ingénieurs de l'Institut de l'Élevage et des Chambres d'agriculture pour produire des références sur les systèmes d'élevages.

La responsabilité des financeurs ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans cette publication.

Ce programme bénéficie des financements provenant du CASDAR, du FEADER et de la Région Aquitaine - Limousin - Poitou-Charentes

